

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2026

Nom de votre association :

1. VOUS DEMANDEZ POUR LA PREMIERE FOIS UNE SUBVENTION

Pièces à joindre obligatoirement au dossier

- ☐ La copie des statuts en vigueur de l'association.
- ☐ La copie de l'insertion au Journal Officiel de la création de l'association.
- ☐ Le compte-rendu de la dernière assemblée générale
- ☐ Le compte- rendu financier de l'exercice écoulé qui devra faire apparaître l'intégralité de la trésorerie (*copie des relevés bancaire au 31.12.2025 des comptes-courants et d'épargne(s) de l'association.*)
- ☐ Le budget prévisionnel de l'exercice 2026.
- ☐ L'attestation d'assurance pour l'année en cours.
- ☐ Un Relevé d'Identité Bancaire.
- ☐ La « fiche de renseignement mairie ».
- ☐ La « fiche de renseignement adhérents ».
- ☐ Le « planning prévisionnel de vos manifestations 2027 ».
- ☐ Le contrat d'engagement républicain visé

2. VOUS RENOUVELEZ UNE DEMANDE DE SUBVENTION

Pièces à joindre nécessairement au dossier :

- ☐ Le compte- rendu financier de l'exercice écoulé qui devra faire apparaître l'intégralité de la trésorerie (*copie des relevés bancaire au 31.12.2025 des comptes-courants et d'épargne(s) de l'association.*)
- ☐ Le budget prévisionnel de l'exercice 2026.
- ☐ Le compte-rendu de la dernière assemblée générale
- ☐ L'attestation d'assurance pour l'année en cours.
- ☐ Un Relevé d'Identité Bancaire.
- ☐ La « fiche de renseignement mairie ».
- ☐ La « fiche de renseignement adhérents ».
- ☐ Le « planning prévisionnel de vos manifestations 2027 ».
- ☐ Le contrat d'engagement républicain visé

Pièces à joindre facultativement au dossier (**s'il n'y a pas une de modification depuis le dossier 2025**) :

- ☐ La copie des statuts en vigueur de l'association.
- ☐ La copie de l'insertion au Journal Officiel de la création de l'association.

Date limite de dépôt : lundi 9 février 2026

A déposer en mairie à l'attention de : Cédric DEROY

par mail : c.deroy@mairie-beaurains.fr

03.21.50.90.60

06.74.95.54.36